

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire</i> .....	5
<i>Quelques réflexions d'avant-propos</i> .....	7

### **PARTIE I** **Réflexions transversales**

CHAPITRE I. – LA GOUVERNANCE D'INTERNET ET LES DROITS DE L'HOMME .....	41
I. <i>La gouvernance d'Internet comme enjeu majeur</i> .....	45
A. – La gouvernance d'Internet, reflet de rapports de force .....	46
1. – Les relations dissymétriques entre individus et États.....	46
2. – La confrontation entre intérêts particuliers divergents .....	49
B. – La gouvernance d'Internet, expression d'une recherche de complémentarité .....	51
1. – Le développement d'une diplomatie (du) numérique .....	51
2. – Le rôle des organisations internationales dans la réduction de la « fracture numérique » : Internet comme objet de réglementation .....	53
3. – L'importance d'Internet dans la diffusion d'un modèle politique : Internet comme enjeu pour les organisations régionales.....	54
II. <i>La gouvernance d'Internet comme instrument au service des droits de         l'homme</i> .....	58
A. – L'opportunité de penser – enfin – le collectif .....	58
1. – La communauté des internautes, juxtaposition d'individualités ? .....	59
2. – La communauté des internautes, version contemporaine de la société civile ?.....	60
3. – La communauté des internautes, multitude ? .....	64
B. – Une nouvelle manière de concevoir la protection des droits de l'homme.....	65
1. – Gouvernance et expression de nouvelles formes de solidarité	66
2. – D'une protection des droits de l'homme affaire d'État à une protection des droits de l'homme affaire de tous ? .....	68
3. – La gouvernance d'Internet, nouvel outil de régulation sociale	70

CHAPITRE 2. – LA CONFRONTATION ENTRE DROITS FONDAMENTAUX ET PUISSANCES PRIVÉES VUE À TRAVERS LE PRISME DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION . . . . .	75
I. <i>Le respect des droits fondamentaux par les acteurs privés</i> . . . . .	80
II. <i>Le contrôle des contenus par les réseaux sociaux</i> . . . . .	83
III. <i>Distribution des contenus médiatiques en ligne et pluralisme</i> . . . . .	89
CHAPITRE 3. – LES DROITS DE L'HOMME À L'HEURE D'INTERNET ET DU NUMÉRIQUE : RUPTURE OU CONTINUITÉ ? . . . . .	93
I. <i>L'unité des droits de l'homme hors ligne et en ligne</i> . . . . .	98
A. – Le prolongement en ligne des droits de l'homme . . . . .	98
1. – Un raisonnement par analogie . . . . .	98
2. – Une nécessaire adaptation aux spécificités d'Internet. . . . .	102
B. – L'évaluation des potentialités ambivalentes d'Internet pour les droits fondamentaux . . . . .	107
1. – Des impacts favorables et défavorables interconnectées . . . . .	107
2. – Des conséquences en ligne et hors ligne interdépendantes . . . . .	109
II. <i>L'éventuel basculement vers un nouveau corpus</i> . . . . .	113
A. – La potentielle consécration de nouveaux droits de l'homme . . . . .	113
1. – De la revendication de « droits à » à l'identification de « droits-gigognes » . . . . .	113
2. – La problématique du droit d'accès à Internet . . . . .	118
B. – La tentation de l'adoption d'instruments dédiés . . . . .	123
1. – La diversité des initiatives . . . . .	123
2. – L'adaptation, la valorisation et la diffusion en ligne et hors ligne des instruments adoptés . . . . .	126
III. <i>Conclusion</i> . . . . .	128

## PARTIE II

### Approche thématique

<b>TITRE I. LIBERTÉ D'EXPRESSION</b> . . . . .	131
CHAPITRE 4. – FILTRAGE ET BLOCAGE DE CONTENUS SUR INTERNET AU REGARD DU DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION . . . . .	133
I. <i>Deux questions préalables</i> . . . . .	138
A. – La protection par l'article 10 de la Convention de la liberté d'expression sur Internet . . . . .	138

B. – Le statut de « victime » d’une ingérence dans l’un des droits garantis par l’article 10 de la Convention . . . . .	139
II. <i>Le contenu matériel de l’article 10 de la Convention.</i> . . . . .	146
A. – La condition de légalité. . . . .	146
B. – La condition de légitimité . . . . .	153
C. – La condition de proportionnalité . . . . .	153
1. – Le caractère préventif de l’ingérence, un motif de rétrécissement de la marge d’appréciation nationale . . . . .	153
2. – Le « triptyque » de la proportionnalité . . . . .	154
a) La proportionnalité au sens strict . . . . .	156
i. – À l’égard d’une mesure générale de filtrage . . . . .	156
ii. – À l’égard d’une mesure spécifique de filtrage ou de blocage . . . . .	158
b) Le caractère approprié de la mesure . . . . .	161
c) La nécessité. . . . .	163
III. <i>Conclusion</i> . . . . .	168
CHAPITRE 5. – LIBERTÉ D’EXPRESSION ET LUTTE CONTRE LE DISCOURS DE HAINE SUR INTERNET. . . . .	169
I. <i>L’approche européenne de la liberté d’expression et du discours de haine à l’heure d’Internet</i> . . . . .	172
A. – La spécificité de l’approche européenne : la différenciation de l’approche américaine . . . . .	173
B. – L’identification des contenus visés par la lutte contre le discours de haine sur Internet. . . . .	180
1. – Les contenus haineux visés par les textes . . . . .	180
a) Les textes énonçant des obligations d’incrimination . . . . .	180
b) Les textes de soft law. . . . .	186
2. – La caractérisation des contenus haineux dans la jurisprudence de la Cour européenne. . . . .	188
II. <i>Les défis d’Internet pour l’approche européenne.</i> . . . . .	196
A. – La diversité des défis pour l’approche européenne . . . . .	196
1. – Les défis d’Internet quant à l’effectivité de la protection contre le discours de haine. . . . .	196
2. – Les défis inhérents à l’approche européenne du discours de haine . . . . .	201
B. – La recherche de moyens de lutte en adéquation avec l’approche européenne . . . . .	207
1. – L’approche globale et diversifiée des moyens de lutte à l’aune des valeurs européennes . . . . .	207

2. – Le rôle et la responsabilité des acteurs d'Internet dans la lutte contre le discours de haine. ....	212
CHAPITRE 6. – LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE (WHISTLEBLOWERS) À L'HEURE D'INTERNET .....	223
I. <i>Introduction</i> .....	223
II. <i>La notion juridique de « lancement d'alerte » à l'heure d'Internet</i> .....	225
A. – Le lanceur d'alerte .....	225
B. – Le signalement .....	227
C. – Le destinataire du signalement : interne – externe – public .....	230
D. – L'organisation – administration ou entreprise – concernée par le signalement. ....	232
III. <i>L'émergence de la figure du « lanceur d'alerte » en droit européen</i> .....	233
A. – La dualité conceptuelle du lancement d'alerte en Europe .....	233
B. – L'émergence du statut de « lanceur d'alerte » en droit européen. . .	234
1. – L'émergence du statut de « lanceur d'alerte » au sein du Conseil de l'Europe .....	234
a) Le hard law du lancement d'alerte .....	235
b) Le soft law du lancement d'alerte .....	236
2. – L'émergence du statut de « lanceur d'alerte » au sein de l'Union européenne .....	237
a) L'instrumentalisation du whistleblowing par le droit de l'Union européenne .....	238
b) La protection du lanceur d'alerte au sein de l'Union européenne. ....	240
IV. <i>La protection du lanceur d'alerte en droit européen des droits de l'homme</i> ..	241
A. – La protection du lanceur d'alerte sous l'angle de la liberté d'expression .....	242
1. – Le droit de dénoncer des actes répréhensibles .....	242
2. – La protection des lanceurs d'alerte .....	244
a) Considérations générales à propos des principes de protection des lanceurs d'alerte .....	244
b) Examen des principes de protection des lanceurs d'alerte	246
i. – L'existence d'autres moyens pour procéder à la divulgation .....	247
ii. – L'intérêt public présenté par les informations divulguées. ....	248
iii. – L'authenticité des informations divulguées. ....	250
iv. – Le préjudice causé à l'employeur .....	252

v. – La motivation du lanceur d’alerte . . . . .	252
vi. – La sévérité de la sanction encourue par le lanceur d’alerte . . . . .	254
3. – La protection des sources journalistiques . . . . .	254
B. – La protection du lanceur d’alerte sous l’angle du droit à la vie privée . . . . .	258
1. – Le droit au secret des communications électroniques . . . . .	259
2. – Le droit à la protection des données à caractère personnel . . . . .	260
C. – À la croisée du droit à la vie privée et à la liberté d’expression : le droit au chiffrement et à l’anonymat du lanceur d’alerte . . . . .	265
V. <i>Conclusion</i> . . . . .	267
 CHAPITRE 7. – LA LIBERTÉ DE LA PRESSE À L’ÉPOQUE D’INTERNET. VERS UNE JURISPRUDENCE STRASBOURGEOISE 2.0 ? . . . . .	
I. <i>Introduction</i> . . . . .	271
II. <i>Les différents défis de la presse numérique</i> . . . . .	273
A. – Réflexions générales . . . . .	273
B. – La responsabilité des journalistes . . . . .	274
C. – « Data journalism » . . . . .	277
D. – La responsabilité des « éditeurs » . . . . .	281
E. – Le droit à l’oubli et les archives de presse en ligne . . . . .	286
F. – Droit de réponse en ligne . . . . .	288
G. – Le blocage d’accès aux sites de presse en ligne . . . . .	289
H. – La lutte contre les fausses nouvelles (« fake news ») . . . . .	291
III. <i>Conclusion</i> . . . . .	293
 CHAPITRE 8. – ANONYMAT ET CHIFFREMENT, COMPOSANTES ESSENTIELLES DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION . . . . .	
I. <i>Brève histoire de la communication anonyme et confidentielle</i> . . . . .	298
A. – Une pratique ancienne, toujours menacée . . . . .	298
B. – Reconnaissance juridique de l’anonymat en démocratie . . . . .	301
C. – La cryptographie, ou la revendication par la technique du droit au secret des communications . . . . .	303
II. <i>Les intermédiaires techniques d’Internet face à l’expression anonyme</i> . . . . .	305
A. – Autour de l’anonymat, des débats fondateurs du droit d’Internet . . . . .	306
B. – La recherche d’un point d’équilibre : permettre l’identification des auteurs anonymes d’infractions . . . . .	307
C. – Les solutions créatives mais problématiques des juges et législateurs . . . . .	310

III. <i>Le droit à l'anonymat et au chiffrement, rempart indispensable à la surveillance.</i> . . . . .	314
A. – La conservation généralisée des données de connexion : émergence d'un nouveau régime de surveillance . . . . .	315
B. – De la surveillance ciblée à la surveillance massive et exploratoire.	317
C. – Le droit au chiffrement, clé de voûte de l'anonymat et du secret des correspondances ? . . . . .	320
<b>TITRE II. VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.</b> . . . . .	323
CHAPITRE 9. – INTERNET ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL . . . . .	325
I. <i>Introduction</i> . . . . .	325
A. – <i>Internet, zone de tous les dangers pour la vie privée et les données         personnelles</i> . . . . .	325
B. – <i>Des textes juridiques européens révisés pour répondre adéquatement         aux dangers</i> . . . . .	327
C. – <i>La notion de donnée à caractère personnel</i> . . . . .	328
II. <i>Le droit à la protection des données, un droit fondamental</i> . . . . .	329
A. – Lien entre droit à la vie privée et droit à la protection des données	329
B. – Lien entre droit à la protection des données et autres droits et libertés . . . . .	332
C. – Lien entre droit à la protection des données et dignité . . . . .	334
III. <i>Le régime de protection des données à caractère personnel.</i> . . . . .	335
A. – Respect du principe de proportionnalité et nécessité d'un fondement légitime . . . . .	336
1. – Respect du principe de proportionnalité. . . . .	336
2. – Nécessité d'un fondement légitime . . . . .	338
3. – Données sensibles . . . . .	341
B. – Exigence de loyauté et transparence . . . . .	342
C. – Respect de l'attente raisonnable et du principe de finalité ; minimisation des données et limitation de leur conservation . . . . .	345
1. – Le respect de l'attente raisonnable et du principe de finalité	345
2. – Minimisation des données et limitation de leur conservation	347
IV. <i>Droits accordés aux personnes concernées</i> . . . . .	348
V. <i>Obligation de sécurité.</i> . . . . .	354
VI. <i>Protection des données en conflit avec d'autres libertés ou droits fondamentaux sur Internet</i> . . . . .	355

A. – Conflit avec la propriété intellectuelle . . . . .	355
B. – Conflit avec la liberté d’expression et d’information . . . . .	356
VII. <i>Internet, instrument de surveillance, face à la protection des données</i> . . . . .	361
A. – Surveillance des données de connexion et de communication . . . . .	361
B. – Surveillance massive des communications . . . . .	363
C. – Surveillance des communications professionnelles . . . . .	366
VIII. <i>Conclusion</i> . . . . .	367
CHAPITRE 10. – LA PROTECTION DE LA RÉPUTATION EN LIGNE : DROIT DE RÉPONSE, DROIT DE RECTIFICATION, DROIT À L’OUBLI . . . . .	369
I. <i>Introduction</i> . . . . .	369
II. <i>La rectification d’informations</i> . . . . .	374
A. – Le droit de réponse . . . . .	374
1. – Le droit de réponse dans les instruments européens . . . . .	375
a) Les instruments du Conseil de l’Europe . . . . .	375
b) Le droit de l’Union européenne . . . . .	379
2. – Le droit de réponse sur Internet . . . . .	381
B. – Le droit de rectification. . . . .	386
III. <i>L’oubli d’informations</i> . . . . .	389
A. – L’oubli dans la jurisprudence européenne. . . . .	390
1. – La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme. . . . .	390
2. – La jurisprudence de la Cour de justice de l’Union européenne. . . . .	401
a) L’affaire Google Spain . . . . .	401
b) L’affaire Camera di Commercio . . . . .	406
c) Des futurs arrêts ? . . . . .	409
B. – L’oubli dans la jurisprudence nationale. . . . .	410
C. – Le droit à l’oubli dans le Règlement général sur la protection des données . . . . .	412
1. – L’article 17 du Règlement. . . . .	413
2. – L’oubli par la limitation du traitement, l’opposition et la rectification des données . . . . .	415
IV. <i>Conclusion</i> . . . . .	417
CHAPITRE 11. – LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE SUR LE LIEU DE TRAVAIL . . . . .	419
I. <i>Propos introductifs</i> . . . . .	419

II. <i>Le droit au respect de la vie privée</i> .....	422
A. – La notion d'ingérence dans la vie privée.....	422
B. – Les conditions d'admissibilité de l'ingérence .....	426
1. – Critère de légalité.....	426
2. – Critère de finalité .....	431
3. – Critère de proportionnalité .....	432
C. – Les liens avec un droit à l'usage d'Internet et la liberté d'expression .....	437
D. – Conclusion .....	439
III. <i>Le droit à la protection des données à caractère personnel</i> .....	440
A. – Introduction .....	440
B. – La double casquette de l'employeur responsable du traitement ...	442
C. – Le contrôle en tant que traitement de données à caractère personnel .....	444
1. – Principe de nécessité .....	445
2. – Principe de finalité .....	446
3. – Principes de légitimité et de licéité .....	447
4. – Principe de transparence .....	452
5. – Principe de proportionnalité .....	456
6. – L'interdiction de traiter des données « sensibles » .....	458
7. – L'interdiction de décisions automatisées .....	460
D. – Conclusions .....	461
IV. <i>Le secret des communications électroniques</i> .....	462
A. – Introduction .....	462
B. – Incertitudes quant à la portée de l'interdiction de la surveillance et de l'interception de communications électroniques.....	463
1. – Les principales évolutions probables .....	468
a) Élargissement des réseaux concernés .....	468
b) Élargissement des supports de communications visés... ..	468
c) Élargissement des données concernées.....	469
C. – Conclusion .....	470
V. <i>La réponse du droit européen est-elle à la hauteur du défi ?</i> .....	470
CHAPITRE 12. – L'EXPANSION DES STANDARDS EUROPÉENS DE PROTECTION DES DONNÉES DANS LE MONDE .....	473
I. <i>Les effets du RGPD au-delà de l'Union européenne</i> .....	476
A. – La dimension extraterritoriale du champ d'application du RGPD..	476
B. – L'impact international du régime des flux transfrontières .....	479

II. <i>La Convention 108, un instrument de globalisation du droit de la protection des données ?</i> .....	481
A. – ... des faiblesses de la Convention 108+ comme standard global ..	482
B. – Et des atouts.....	485
III. <i>Conclusion</i> .....	487
<b>TITRE III. AUTRES DROITS FONDAMENTAUX</b> .....	489
CHAPITRE 13. – DIFFUSION DU SAVOIR. DROIT D'AUTEUR ET INTERNET .....	491
I. <i>Position de la question</i> .....	491
A. – Droit d'auteur et diffusion du savoir : un rapport ambigu .....	491
B. – La dichotomie entre l'idée et l'expression .....	492
II. <i>Le droit d'auteur et les autres droits fondamentaux sur Internet : le cadre théorique.</i> .....	493
A. – Le droit d'auteur .....	493
1. – Le statut de droit fondamental .....	493
2. – La justification du statut de droit fondamental .....	494
B. – Les autres droits fondamentaux .....	496
1. – Le droit à la liberté d'expression .....	496
2. – Le droit à la vie privée, y compris la protection des données à caractère personnel .....	497
3. – Le droit à la libre entreprise .....	498
C. – Les droits fondamentaux et l'outil internet .....	498
D. – Le nécessaire équilibre entre le droit d'auteur et les autres droits fondamentaux .....	499
1. – Le droit d'auteur est un droit fondamental relatif .....	499
2. – L'équilibre à l'intérieur et à l'extérieur de la législation sur le droit d'auteur .....	500
III. <i>La mise en œuvre de l'équilibre du droit d'auteur et des autres droits fondamentaux sur Internet</i> .....	503
A. – La double incidence de l'équilibre des droits .....	503
B. – L'incidence de l'équilibre sur le contenu du droit d'auteur .....	503
1. – Le cas de la fourniture de liens sur Internet .....	503
2. – Le cas du prêt public numérique .....	506
3. – Le cas de la reproduction numérique par une bibliothèque ..	507
4. – Le cas de la parodie sur Internet .....	509
C. – L'incidence de l'équilibre sur la protection judiciaire du droit d'auteur .....	510
1. – Les sanctions pénales et les mesures civiles de réparation ..	510

2. – Le filtrage des réseaux . . . . .	513
3. – Le blocage de l'accès à un site internet . . . . .	517
4. – Filtrage et blocage : ambiguïtés . . . . .	521
IV. <i>Conclusions</i> . . . . .	523
CHAPITRE 14. – DROIT D'ACCÈS À LA CULTURE SUR INTERNET . . . . .	527
I. <i>Introduction</i> . . . . .	527
II. <i>Les contours juridiques d'un droit d'accès à la culture sur Internet</i> . . . . .	529
A. – Culture . . . . .	529
B. – Droit d'accès à la culture . . . . .	530
III. <i>Le droit de l'Union européenne et droit d'accès à la culture</i> . . . . .	531
A. – Les obligations positives induites du droit d'accès à la culture dans le droit de l'Union européenne . . . . .	532
B. – Les obligations négatives déduites du droit d'accès à la culture dans le droit de l'Union européenne . . . . .	533
C. – Une Europe digitale . . . . .	539
IV. <i>Le droit d'accès à la culture sur Internet, perspectives de Strasbourg</i> . . . . .	541
A. – L'accès à Internet, composante indispensable de la liberté d'expression . . . . .	542
B. – Droit d'accès à la culture, composante passive de la liberté d'expression . . . . .	543
1. – Le droit de recevoir des informations et droit d'accès à la culture : distinction ou recoupement ? . . . . .	544
2. – Paramètres de contrôle de la Cour européenne des droits de l'homme par rapport au droit d'accès à la culture . . . . .	547
C. – Vers une obligation positive pour les États ? . . . . .	553
V. <i>Conclusion</i> . . . . .	554
CHAPITRE 15. – LE DROIT À DES ÉLECTIONS LIBRES ET INTERNET . . . . .	557
I. <i>Introduction</i> . . . . .	557
II. <i>Internet et la campagne électorale</i> . . . . .	559
A. – L'accès à la campagne électorale sur Internet . . . . .	560
1. – L'accès des électeurs à la campagne sur Internet . . . . .	560
2. – L'accès des candidats à la campagne sur Internet . . . . .	564
B. – Les limites de la liberté d'expression dans ce contexte . . . . .	568
III. <i>Internet et les opérations électorales</i> . . . . .	570
A. – L'utilisation d'Internet comme instrument de vote . . . . .	570

B. – L’incursion d’Internet dans les isolements . . . . .	574
C. – La diffusion précoce des estimations de résultats . . . . .	577
IV. <i>Conclusions</i> . . . . .	579
CHAPITRE 16. – LES DROITS DE L’ENFANT ET INTERNET : ENTRE AUTONOMIE ET PROTECTION . . . . .	
I. <i>Introduction</i> . . . . .	581
II. <i>Le droit de l’enfant à la liberté d’expression</i> . . . . .	583
A. – Les principes . . . . .	583
B. – Les limites . . . . .	588
III. <i>Le droit de l’enfant à l’image</i> . . . . .	592
A. – Les principes . . . . .	592
B. – Le droit de l’enfant à l’image dans l’univers numérique . . . . .	593
IV. <i>Le droit de l’enfant à la protection</i> . . . . .	598
A. – La protection à l’égard des contenus illicites ou préjudiciables . . . . .	598
1. – Le contexte . . . . .	598
2. – Le cadre international et européen . . . . .	600
B. – La protection contre la sollicitation à caractère sexuel (grooming) et la pédopornographie . . . . .	608
1. – Le contexte . . . . .	608
2. – Le cadre international et européen . . . . .	610
V. <i>Conclusion</i> . . . . .	617
CHAPITRE 17. – INTERNET ILLIMITÉ POUR LES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ ? . . . . .	
I. <i>Introduction</i> . . . . .	619
II. <i>Antagonismes et compatibilités entre Internet et prison</i> . . . . .	622
A. – Les raisons d’une incompatibilité de principe . . . . .	622
B. – L’émergence d’un droit à l’information dans la sphère carcérale . . . . .	625
III. <i>Internet et d’autres droits des détenu(e)s</i> . . . . .	631
A. – Garantir le droit à la vie privée . . . . .	631
B. – Rendre effective la liberté d’expression . . . . .	636
IV. <i>Conclusion</i> . . . . .	638

<b>TITRE IV. GARANTIES PROCÉDURALES ET AUTRES MOYENS D' ACTIONS POUR ASSURER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME SUR INTERNET</b> . . . . .	641
 CHAPITRE 18. – LE RÔLE DES AUTORITÉS DE CONTRÔLE DE PROTECTION DES DONNÉES.	
INDÉPENDANCE ET POLYVALENCE . . . . .	643
I. <i>Introduction</i> . . . . .	643
II. <i>Les autorités de protection des données dans le RGPD</i> . . . . .	647
A. – (Re)mise en place d'une autorité indépendante . . . . .	648
1. – Une obligation . . . . .	648
2. – L'exigence d'indépendance . . . . .	649
B. – Quelle est l'autorité de contrôle compétente ? . . . . .	656
C. – Missions et pouvoirs des autorités de contrôle . . . . .	658
1. – Orientation générale . . . . .	658
2. – Informer et conseiller . . . . .	661
a) La mission de sensibilisation formalisée (articles 57.1, b), et 57.1, d), du RGPD) . . . . .	661
b) Fournir une réponse aux demandes d'information des personnes concernées (article 57.1, e), du RGPD) . . . . .	663
c) Les avis (article 57.1, c), du RGPD) . . . . .	664
d) Opérer une veille technologique (article 57.1, i), du RGPD) . . . . .	666
e) Rapportage de ses activités (article 59 du RGPD) . . . . .	666
f) Suppression de la déclaration préalable de traitements . . . . .	666
3. – Protéger . . . . .	667
a) Le traitement des plaintes (rebaptisées « réclamations ») (article 57.1, f), du RGPD) . . . . .	667
b) La saisine des autorités judiciaires par l'autorité de contrôle (art. 58.5 du RGPD) . . . . .	669
c) La gestion des notifications de violations de données (article 33 du RGPD) . . . . .	671
4. – Réguler et co-réguler . . . . .	671
a) La délivrance des autorisations par les comités sectoriels ? Stay or leave ? . . . . .	671
b) L'approbation des codes de conduite . . . . .	672
c) Certification (article 57.1, n, o, p et q du RGPD) . . . . .	674
d) Flux transfrontières : régulateur et instance d'approbation et d'autorisation (article 57.1, j), r) et s), du RGPD) . . . . .	675

e) Analyse d'impact en matière de protection des données et consultation (articles 35 et 36 du RGPD) . . . . .	676
f) Encadrement de la sous-traitance (ultérieure) (article 57.1, j), du RGPD) . . . . .	676
5. – Contrôler l'application du RGPD et veiller au respect de celui-ci (article 57.1, a), du RGPD) . . . . .	677
6. – Sanctionner . . . . .	678
7. – Coopérer – un dénominateur commun aux différentes missions . . . . .	678
III. <i>Conclusion ?</i> . . . . .	679
CHAPITRE 19. – PROCÉDURE ET MÉTHODES D'INVESTIGATION SUR INTERNET . . . . .	681
I. <i>Introduction</i> . . . . .	681
II. <i>L'obligation de conservation « généralisée » de données</i> . . . . .	684
III. <i>La préservation de données</i> . . . . .	686
IV. <i>La saisie de données informatiques</i> . . . . .	687
V. <i>Le blocage de sites internet</i> . . . . .	692
VI. <i>L'obligation de collaboration</i> . . . . .	694
VII. <i>L'interception des communications</i> . . . . .	697
A. – Le champ d'application de la mesure . . . . .	699
B. – L'autorisation de procéder à l'interception des communications . . . . .	700
C. – La conservation et la destruction des données recueillies . . . . .	702
D. – La notification a posteriori et le contrôle effectif par un organe indépendant . . . . .	702
VIII. <i>Conclusions</i> . . . . .	704
<i>Table des matières</i> . . . . .	705